

**Réunion des États parties à la Convention
sur l'interdiction de la mise au point,
de la fabrication et du stockage des
armes bactériologiques (biologiques)
ou à toxines et sur leur destruction**

30 novembre 2010

Français

Original: anglais

Réunion de 2010

Genève, 6-10 décembre 2010

Point 9 de l'ordre du jour provisoire

**Dispositions relatives à la septième Conférence d'examen
et à son Comité préparatoire en 2011**

**Coûts estimatifs de la réunion du Comité préparatoire et de
la septième Conférence des États parties chargée de l'examen
de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la
fabrication et du stockage des armes bactériologiques
(biologiques) ou à toxines et sur leur destruction**

Note du secrétariat*

1. Par sa résolution 64/70, adoptée le 2 décembre 2009 sans avoir été mise aux voix, l'Assemblée générale a, notamment, prié le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies de continuer de prêter l'assistance voulue aux gouvernements dépositaires de la Convention et de fournir les services nécessaires pour l'application des décisions et recommandations des conférences d'examen.
2. Le présent document est soumis en application de la résolution susmentionnée et conformément à la décision prise à la sixième Conférence d'examen de convoquer en 2011 un comité préparatoire et la septième Conférence d'examen¹. Les coûts estimatifs des services de conférence et autres services pour ces deux réunions en 2011 s'élèvent à **2 010 300 dollars des États-Unis**. On trouvera dans les tableaux ci-joints une ventilation de ces coûts, par réunion.
3. Il y a lieu de noter que les montants estimatifs ont été établis compte tenu de l'expérience passée et du volume de travail escompté. Les coûts effectifs seront calculés après la clôture des réunions et l'achèvement des travaux y relatifs, lorsque toutes les dépenses auront été portées en compte. Tous ajustements des contributions dues par les participants partageant les coûts seront alors opérés en conséquence.
4. Quant aux dispositions financières, suivant la pratique établie précédemment pour des conférences portant sur des instruments multilatéraux relatifs au désarmement et

* Soumission tardive.

¹ Voir BWC/CONF.VI/6, deuxième partie, par. 61.

entérinée par les règlements intérieurs de ces conférences, les coûts desdites conférences, y compris des réunions préparatoires, sont couverts par les États parties qui y participent, selon le barème des quotes-parts de l'ONU, ajusté au prorata du nombre desdits États. Les États qui ne sont pas parties aux instruments considérés et qui acceptent l'invitation à prendre part auxdites conférences participent aux coûts à hauteur du taux établi à leur égard par le barème des quotes-parts de l'ONU.

5. Des avis de recouvrement seront établis sur la base du montant total des coûts estimatifs et de la formule de partage des coûts énoncés ci-dessus, sous réserve que les États parties approuvent ces coûts et cette formule. Comme les activités considérées ne doivent pas avoir d'incidences financières sur le budget ordinaire de l'ONU, il incombe aux États parties de payer leur part du montant estimatif dès réception des avis de recouvrement.

Annexe

Ventilation des coûts par réunion

Tableau 1

Convention sur les armes biologiques, 2011 – Résumé des coûts estimatifs des réunions
(Montants en dollars des États-Unis^a)

A. Services de conférence		
Interprétation et service des séances		377 800
Traduction de la documentation	Documents à établir avant la session	146 000
	Documents à établir au cours de la session	412 500
	Comptes rendus analytiques	140 800
	Documents à établir après la session	107 500
		806 800
Services d'appui		20 000
Divers		41 500
Total partiel A. Services de conférence (y compris les dépenses d'appui au programme, de 13 %)		1 246 100
B. Coûts autres que ceux des services de conférence		
Unité d'appui à l'application	Personnel engagé pour une durée déterminée (un P-5, un P-3 ^b , un P-2 ^b)	589 200
	Frais de voyage	20 000
	Matériel et fournitures	5 000
		614 200
Personnel temporaire (appui administratif)		37 400
Personnel temporaire (couverture médiatique)		24 700
Sous-total		676 300
Dépenses d'appui au programme (13 % de B)		87 900
Total partiel B. Coûts autres que ceux des services de conférence		764 200
Total général (arrondi) A + B		2 010 300

^a Au taux de USD 1 = CHF 0,984.^b Niveaux de recrutement pouvant être réexaminés en fonction des procédures de gestion des ressources humaines en vigueur à l'Organisation des Nations Unies.

Tableau 2

Convention sur les armes biologiques, 2011 – Réunion du Comité préparatoire, à Genève

Dates: 3 jours ouvrables en 2011

(Montants en dollars des États-Unis^a)

A. Services de conférence			
Interprétation et service des séances			66 700
Traduction de la documentation	Documents à établir avant la session	29 900	
	Documents à établir au cours de la session	68 900	
	Comptes rendus analytiques		
	Documents à établir après la session	42 200	
			141 000
Services d'appui			3 400
Divers			7 100
Total partiel A. Services de conférence (y compris les dépenses d'appui au programme, de 13 %)			218 200
B. Coûts autres que ceux des services de conférence			
Unité d'appui à l'application	Personnel engagé pour une durée déterminée (un P-5, un P-3 ^b , un P-2 ^b)	589 200	
	Frais de voyage	20 000	
	Matériel et fournitures	5 000	
			614 200
Sous-total			614 200
Dépenses d'appui au programme (13 % de B)			79 800
Total partiel B. Coûts autres que ceux des services de conférence			694 000
Total général (arrondi) A + B			912 200

^a Au taux de USD 1 = CHF 0,984.^b Niveaux de recrutement pouvant être réexaminés en fonction des procédures de gestion des ressources humaines en vigueur à l'Organisation des Nations Unies.

Tableau 3

Convention sur les armes biologiques, 2011 – Septième Conférence d'examen, à Genève

Dates: 14 jours ouvrables en 2011

(Montants en dollars des États-Unis^a)

A. Services de conférence		
Interprétation et service des séances		311 100
Traduction de la documentation	Documents à établir avant la session	116 100
	Documents à établir au cours de la session	343 600
	Comptes rendus analytiques	140 800
	Documents à établir après la session	65 300
		665 800
Services d'appui		16 600
Divers		34 400
Total partiel A. Services de conférence (y compris les dépenses d'appui au programme, de 13 %)		1 027 900
B. Coûts autres que ceux des services de conférence		
Personnel temporaire (appui administratif)		37 400
Personnel temporaire (couverture médiatique)		24 700
Sous-total		62 100
Dépenses d'appui au programme (13 % de B)		8 100
Total partiel B. Coûts autre que ceux des services de conférence		70 200
Total général (arrondi) A + B		1 098 100

^a Au taux de USD 1 = CHF 0,984.